à vos côtés

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Guerre de 1870 - Commune de Paris de 1871 Un nouvel accrochage au musée d'art et d'histoire de Saint-Denis

Narcisse Chaillou, *Le Dépeceur de rats*
Huile sur toile, vers 1872
Musée d'art et d'histoire – Saint-Denis © I. Andréani

Le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis consacre 4 salles d'exposition permanente à la Guerre de 1870 et à la Commune de Paris de 1871. Pour mémoire, la Ville de Saint-Denis possède le fonds le plus important au monde sur la Commune de Paris de 1871 réparti entre le musée d'art et d'histoire, les archives municipales et la médiathèque centrale.

Un fonds unique

L'originalité du fonds du musée de Saint-Denis sur la Guerre franco-prussienne et la Commune de Paris de 1871 tient à son ampleur, à sa diversité et à sa richesse :

- un livre d'histoire déployé : les aspects politiques, sociologiques, culturels, militaires et économiques des deux événements sont documentés par une iconographie foisonnante et de nombreux textes scientifiques ;
- une exposition d'art : la centaine d'œuvres exposées frappe par la diversité des techniques, gravures, lithographies, imprimés, dessins, photographies, peintures, sculptures et objets insolites ;
- une confrontation des points de vue : sur un même événement dialoguent des œuvres favorables et hostiles à la Commune de Paris, qui restituent à l'événement son caractère complexe et la réalité historique des perceptions ;
- la postérité de la Commune : plusieurs œuvres d'art contemporain montrent que la Commune, dans sa dimension tragique ou héroïque, continue d'inspirer des artistes à travers le monde.

Saint Denis

Dans l'ordre : Vue d'une des salles réaménagées accueillant la collection sur la Commune de Paris.
Bruno Braquehais, *Barricade rue de Castiglione*
Epreuve sur papier albuminé, 1871, musée d'art et d'histoire – Saint-Denis © I. Andréani
Vue sur la cour d'entrée du musée © Léo Michallet

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
22 bis, rue Gabriel Péri
93 200 Saint-Denis
01 42 43 05 10

HORAIRES
Lundi, mercredi, vendredi : 10h - 17h30 Jeudi : 10h - 20h
Samedi et dimanche : 14h -18h30
Fermé mardi, jours fériés, du 12 au 27 août 2017 inclus.

TARIFS
Plein tarif : 5 € - Tarif réduit : 3 €
Gratuit pour - de 16 ans, demandeurs d'emplois et détenteurs du RSA, étudiants de Paris 8, invalides de guerre, handicapés.

Toutes les informations sur musee-saint-denis.fr

Une collection incontournable

Le parcours d'exposition a été conçu par Bertrand Tillier, aujourd'hui professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, selon un déroulé à la fois chronologique et thématique. Plus de 100 œuvres illustrent les moments forts du Siège, de l'armistice, de la Commune de Paris, de sa répression et de sa postérité. Les grandes figures qui ont marqué ces événements sont également représentées : Napoléon III, Guillaume Ier, Adolphe Thiers, Louise Michel, Gustave Courbet, Eugène Varlin et… le peuple de Paris. La portée politique et sociale de la dernière révolution du XIXème siècle en France est mise en lumière avec le souci d'approcher la justesse historique et de tracer des lignes de continuité entre certains combats de la Commune et des revendications qui ont traversé les époques, parfois jusqu'à aujourd'hui.

Un nouvel accrochage

La collection du musée sur la Guerre franco-prussienne et la Commune de 1871 a fait l'objet d'un chantier, qui s'est déroulé d'octobre 2016 à mai 2017 selon quatre axes de travail :

- rénover l'espace d'exposition : la restauration des sols a notamment permis de mettre à jour un parquet et des zones de tommettes, qui rappellent d'autres espaces du carmel du XVIIe siècle dans lequel le musée est implanté depuis 1981 ;
- renouveler l'accrochage permanent : parce qu'elles ne peuvent être exposées longtemps à la lumière, toutes les œuvres sur papier qui étaient exposées ont été mises en réserve et remplacées par d'autres, rarement ou jamais montrées ;
- terminer le récolement des 15 000 objets qui constituent le fonds du musée sur la Guerre franco-prussienne et la Commune de Paris : cette obligation réglementaire consiste notamment à vérifier l'inscription des œuvres dans les registres d'inventaire du musée, à les répertorier dans la base de données informatiques et à faire un diagnostic de son état de conservation ;
- restaurer et étudier les œuvres en vue de leur présentation : 40 œuvres sur papier et 5 peintures ont été restaurées. L'ensemble des œuvres exposées ont également fait l'objet de recherches documentaires qui ont permis d'écrire les textes d'accompagnement en salle.

Contact presse - Agence Observatoire
Emélie Gooding
emelie@observatoire.fr / 01 43 54 87 71
@EmelieObs